



INDIGO

G R O U P

The background of the cover is a photograph of the Mairie (Town Hall) of Neuilly-Plaisance, a large, light-colored building with a mansard roof and dormer windows. A French flag flies on a tall pole in front of the building. The word 'MAIRIE' is visible on the facade above the entrance. The entire image is overlaid with a semi-transparent purple filter.

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

VILLE DE NEUILLY-PLAISANCE

Parcs Bords de Marne, Lamarque et Place
Montgomery

INDIGO

G R O U P

Avant Propos

Le présent rapport annuel du concessionnaire est établi conformément aux dispositions de l'article 33 du décret n°2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession publié au Journal Officiel du 2 février 2016. Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers.

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments statistiques et n'ont pas de valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journalièrement. Ils peuvent ne pas être corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.). Les commentaires figurant dans ce rapport d'activité sont établis d'après les éléments statistiques. Les éléments comptables sont fournis en annexes.

Préambule

Ces dernières décennies sont marquées par la prise de conscience mondiale des problématiques environnementales et notamment dans les pays occidentaux. Beaucoup de capitales se caractérisent par des embouteillages quasi permanents. Trop de voitures, pas assez de places de parking... Tandis que les services publics et les infrastructures urbaines s'avèrent inadaptés ou insuffisantes.

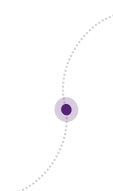
De nombreux changements, profonds et durables sont attendus dans le domaine de la mobilité. A l'image du Grand Paris Express qui est le plus grand projet urbain d'Europe et qui vise à réduire la pollution, les embouteillages, pour contribuer à créer une métropole plus respectueuse de l'environnement.

Le modèle de mobilité urbain que nous connaissons aujourd'hui s'efface peu à peu, afin de laisser place à un nouveau paysage auquel l'entreprise Indigo s'intègre parfaitement.

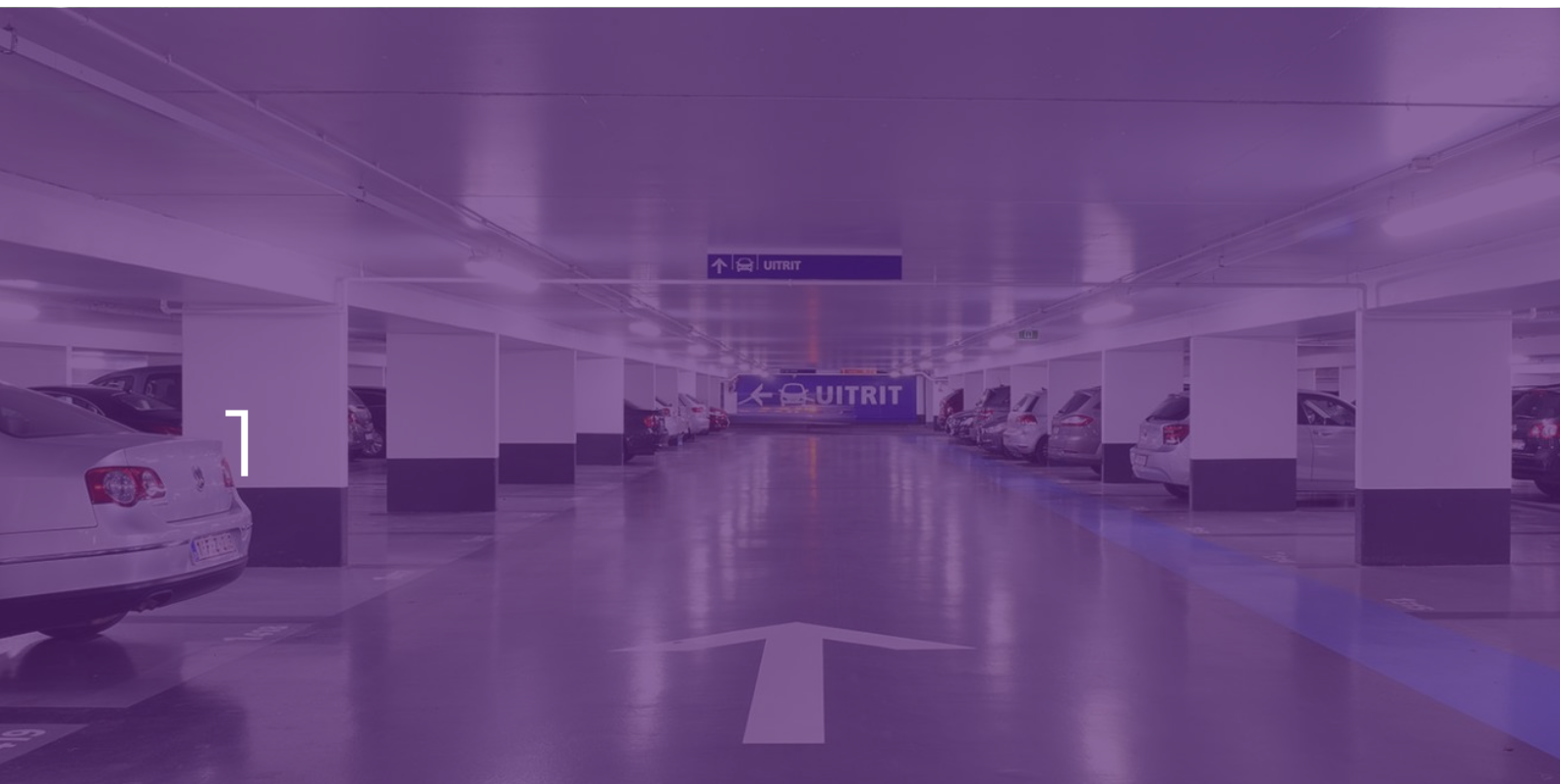
Leader du stationnement, Indigo participe activement à l'évolution du stationnement et possède de ce fait un nombre important de contrats concernant la gestion de parcs et de voiries, à l'image du contrat de délégation de service public signé avec la Ville Neuilly Plaisance pour l'exploitation des parcs Bords de Marne, Lamarque et place Montgomery.

Sommaire

1	L'entreprise	8
1.1	Nos métiers	9
1.2	Notre Histoire.....	10
1.3	Nos engagements de Responsabilité Sociétale d'Entreprise	11
2	Le contrat	13
2.1	Fiche d'identité	13
2.2	Vos interlocuteurs.....	14
2.3	L'exploitation.....	14
2.4	Le périmètre global	15
2.5	Faits marquants 2019.....	15
3	Descriptif de l'exploitation	16
3.1	Le parking Bords de Marne	16
3.2	Le parking Lamarque	17
3.3	Place Montgomery.....	17
4	Les services	18
4.1	Les moyens de paiement et d'accès	18
4.2	Application Smartphone.....	18
4.3	Souscription par internet	19
4.4	OPnGO	19
4.5	Services de proximité	19
5	Maintenance et travaux	20
5.1	Équipements.....	20
5.2	Travaux.....	21
6	Organisation et moyens d'exploitation	23
6.1	L'organisation locale	23
6.2	Service de télé-opération et d'assistance	25
6.3	La Boutique Indigo	26
6.4	Service Relation Client	26
6.5	Campus Indigo	28
7	Analyse de l'activité	30
7.1	Analyse de l'activité du parc Bords de Marne	30
7.2	Analyse de l'activité du parc Lamarque	35
8	Bilan financier	39
8.1	Compte de résultat	39



8.2	Patrimoine de la délégation	42
9	Annexes	44
9.1	Note financière	44
9.2	Parc Bords de Marne	52
9.3	Parc Lamarque	62



PRESENTATION GENERALE

1 L'entreprise

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

Indigo construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.

« Indigo Group a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !

Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.

Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.



SERGE CLÉMENTE, PRÉSIDENT D'INDIGO GROUP

Chiffres clés 2019



Nous développons des solutions sur-mesure, sur tous les segments de clients (villes, aéroports, hôpitaux, centre-commerciaux, gares, espaces de loisirs et événementiels, universités...).

De la construction d'ouvrages en concessions aux innovations de la smart city, nous avons su conserver une longueur d'avance pour donner vie à une mobilité intelligente, adaptée aux enjeux de demain.

Pour répondre aux besoins de chacun et aux enjeux des villes, nous imaginons des solutions innovantes et complémentaires à la voiture : vélos partagés, scooters électriques, trottinettes électriques...

La société **Indigo Group S.A.S.** (antérieurement dénommée **Infra Park S.A.S.**) détient 100% du capital d'**Indigo Infra S.A.** (antérieurement dénommée **VINCI Park S.A.**) et est elle-même détenue à 99,77% par **Infra Foch Topco S.A.S.** (le solde étant détenu par un Fonds Commun de Placement d'Entreprise détenu par les salariés du groupe).

Le capital d'**Infra Foch Topco** est détenu directement et indirectement par **PREDICA**, l'une des filiales de **Crédit Agricole Assurances**, à hauteur de 47,14%, par **MIROVA** à hauteur de 32,91%, par **MEAG** à hauteur de 14,24% et par **Infra Foch Topco** elle-même à hauteur de 0,50%, le solde étant détenu par le management du Groupe.

1.1 Nos métiers



Véritable expert du modèle concessif, ce sont nos 50 ans d'expérience, notre capacité d'investissement et notre ingénierie recette que nous mettons au service de la construction de nouveaux ouvrages et de leur exploitation. Nos équipes sont impliquées sur toutes les phases des projets et il leur tient à cœur de proposer le meilleur service possible pour répondre aux demandes de nos clients et répondre aux besoins des usagers.

SÉBASTIEN FRAISSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT EN CHARGE DE LA FRANCE



CONCEVOIR, CONSTRUIRE, FINANCER ET EXPLOITER

Depuis plus de 50 ans, Indigo met en œuvre sa vision du stationnement en ouvrage au service des villes et de la mobilité urbaine. Expert mondial du modèle concessif, Indigo investit dans des parcs modernes, accueillants, offrant des services intelligents et digitalisés, pour faciliter le parcours client et la mobilité en ville.



PROPOSER DES SOLUTIONS DE MOBILITE

Faciliter les déplacements dans les centres villes est au cœur de nos préoccupations. Pour répondre aux besoins de chacun et aux enjeux des collectivités, nous développons de nouvelles solutions de mobilité individuelles complémentaires, simples d'utilisation et écologiques. Avec sa nouvelle entité Mobilité et Solutions Digitales, Indigo imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde, à l'image du nouveau service de vélos et de scooters en libre-service sans station INDIGO® Weel.

DEVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES

Pour valoriser ses services de stationnement et mobilité, le groupe Indigo inclut pleinement le digital et la logique de MaaS* dans sa stratégie globale pour répondre aux besoins actuels et futurs des villes et leurs habitants. Pleinement conscients des enjeux d'accroissement de la population, d'écologie et de congestion de trafic, nous nous positionnons comme véritable acteur et facilitateur de ces changements en proposant des services digitalisés qui révolutionnent le quotidien des usagers.

EXPERT DU STATIONNEMENT SUR VOIRIE

Nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers. INDIGO crée STREETEO, la marque dédiée au contrôle et à la verbalisation du stationnement en voirie

* Mobility As A Service



1.2 Notre Histoire

Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Organiser le stationnement

Face à une nécessité de stationnement grandissante dans les villes, Indigo à l'époque GTM inaugure en 1964 son premier parc de stationnement en modèle concessif, sous l'esplanade des Invalides, suivi de Georges V et Malesherbes-Anjou. Paris devient le laboratoire des innovations d'Indigo. Avec le développement du stationnement en ouvrage et en voirie, les systèmes de péage s'automatisent et le paiement se dématérialise grâce à l'arrivée de la carte bleue. GTM et Sogeparc exportent leur savoir-faire à l'international.



Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Offrir plus qu'une place de stationnement

Le parking n'est plus un lieu à usage unique mais devient un espace de services. Services de mobilité, prêts de parapluies, de vélos, de cabas, le parking du XXI^e siècle prend forme et se veut un maillon de la mobilité urbaine. En 2001, GTM et Sogeparc fusionnent pour donner naissance à VINCI Park qui s'appuie sur les fondamentaux (qualité, sécurité, accueil) pour séduire les utilisateurs.



Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

L'ère du digital

En 2015, VINCI Park devient Indigo et se positionne comme un acteur clé du stationnement et de la mobilité individuelle, avec une nouvelle offre digitale.

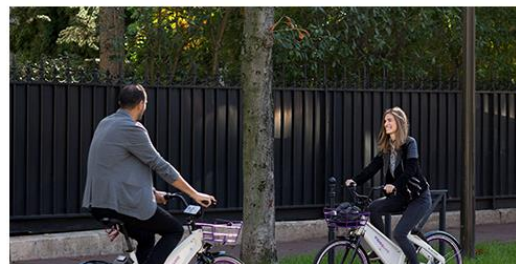
Comme dans les autres secteurs de la consommation, l'expérience client évolue vers plus de liberté, plus de choix et plus de personnalisation. Indigo lance OPnGO, seule application qui offre à l'automobiliste une expérience de stationnement complète, incluant la recherche d'itinéraires, trouver la meilleure place au meilleur prix, puis emprunter le parcours client le plus efficace et le plus fluide.



Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Un nouveau service de vélos partagés avec INDIGO® weel

Entre urbanisation croissante et changements des habitudes de la population, les moyens de transport évoluent et avec eux les habitudes des consommateurs en matière de mobilité urbaine. Dans cette transition, le vélo bénéficie d'une place primordiale pour les déplacements citadins. Pour répondre à ces enjeux, Indigo déploie des vélos partagés en libre-service, sans station.



1.3 Nos engagements de Responsabilité Sociétale d'Entreprise

INDIGO et sa maison mère INFRA PARK s'est engagé depuis quelques années dans une démarche volontariste sur les thématiques du développement durable. INDIGO a fait le choix de faire réaliser notation extra financière par l'agence indépendante VIGEO Eiris, qui évalue suivant 16 critères correspondant au secteur d'activité, dont 3 dédiés à l'environnement.

Pour la partie environnementale, INDIGO obtient en 2019 un score de 62/100, en progression par rapport à 2018 (59/100), nettement au-dessus de la moyenne européenne du secteur (35/100).

Avec une note globale de 66, INDIGO se place au 4ème rang de son secteur d'activité.



Unsolicited Opinion on the Sustainability Performance and Risk Management



Indigo Group

ISIN CODE : FR0012236669
Sector : Business Support Services
Rating date: Feb 2020

ESG OVERALL SCORE



Rank in Sector	4/102
Rank in Region	43/1609
Rank in Universe	44/4903

(1) Performance level: weak (0-29/100), limited (30-49/100), robust (50-59/100), advanced (60-100/100)

Disclaimer

Vigeo Eiris provides its clients with information and/or analyses or opinion on factual, quantitative or statistical, managerial, economic, financial, governance, social, or technical data, in relation to companies, brands, products or services, assessed individually or with respect to sectors, regions, stakeholders or specific themes.

Vigeo Eiris is committed to making its best efforts when collecting, organising, consolidating, formatting, making available and/or delivering the aforementioned information, analyses and/or opinion to its clients. Although Vigeo Eiris ensures that it only uses publicly available information, the agency cannot guarantee its accuracy or completeness.

The above elements (information, indicators, analyses, scores, and opinion) do not include or imply any approval or disapproval on their content from Vigeo Eiris, its executive officers, or its employees. These elements do not represent in any way a guarantee, or reference of legal, moral, philosophical, ethical or religious nature, supporting or opposing any investment or divestment decision, or any standpoint or opinion expressed in favour of, or against companies, products, services, sectors or regions directly or indirectly mentioned in Vigeo Eiris' deliverables. Our deliverables are not, and should not, be considered as a form of financial advice or recommendation. No investment or divestment decision should be attributed to the information or opinion provided by Vigeo Eiris. Our products and services must only be considered as one of the many elements related to the financial decision making process.

Vigeo Eiris, its methodology, brand, and employees, shall under no circumstances, be held responsible for any kind of consequence (including economic, financial, or legal) derived from the interpretation of its information, analyses, opinion, scores, and indicators. The terms of use of our products and services and their impacts stem from the sole responsibility of their users.

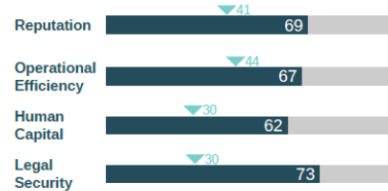
This VIGEO EIRIS' One-page summary is established exclusively for clients' external communication with the exception of any specific operations such as Revolving Credit Facility, Sustainability Linked Loans, bond issuance or any other operation.

Company performance Sector average performance

ESG PERFORMANCE (/100)



RISK MITIGATION INDEX (/100)



LES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS D'INDIGO

- Respecter, voire dépasser, dans la mesure du possible, les réglementations internationales et locales applicables en matière de Santé, de Sécurité et d'Environnement,
- Minimiser ses impacts environnementaux en réduisant ses consommations d'énergie, notamment dans ses ouvrages
- Mettre en œuvre les technologies et les solutions permettant de diminuer les émissions de ses clients tout en leur facilitant l'accès à des mobilités individuelles non-consommatrices d'énergie fossile.

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 32 000 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2019.

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.

LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.





2 Le contrat

2.1 Fiche d'identité

La ville de Neuilly-Plaisance a conclu un contrat de délégation de service public pour l'exploitation des parcs Bords de Marne, Lamarque et place Montgomery.

Signature du contrat : 28 mars 1991

Echéance du contrat : 30 avril 2031

Date du dernier avenant : 30 juin 2015

Historique des avenants :

Avenant	Date	Objet
1	30/06/2015	Redéfinition des grilles tarifaires au temps passé et adaptation des modalités d'indexation de ces tarifs.

Société titulaire du contrat : Société Auxiliaire de Parcs de la Région Parisienne (SAPP)

Société exploitante : Indigo Park

2.2 Vos interlocuteurs

2.2.1 Pilote de la relation contractuelle

Alexandre FERRERO
Directeur Régional Nord Est

Xavier COLLEAU
Directeur de Secteur Ile-de-France

2.2.2 Pilote de la performance opérationnelle

Francis CARREIRA
Responsable de District Ile-de-France Est

2.3 L'exploitation

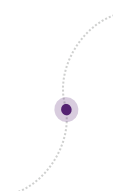
2.3.1 Adresse postale de l'exploitation

2 Rue du Bac
93360 Neuilly-Plaisance

2.3.2 Boutique et horaires

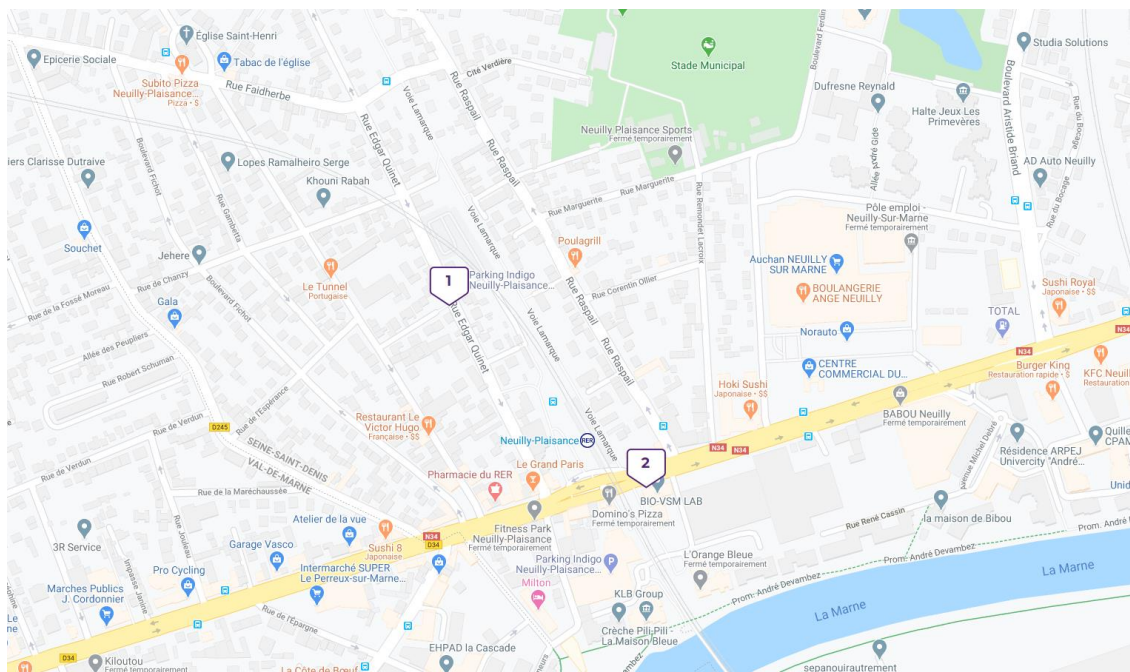
Boutique :
Parc des Bords de Marne
2 Rue du Bac
93360 Neuilly Plaisance

Horaires : du lundi au vendredi de 13h00 à 18h00



2.4 Le périmètre global

Indigo exploite des parcs Bords de Marne, Lamarque et place Montgomery dans le cadre d'un contrat de concession depuis le 28 mars 1991.



2.5 Faits marquants 2019

Dans la nuit du 13 au 14 février 2019, un véhicule a pris feu au parking Lamarque. Le véhicule a été entièrement brûlé et nous avons enregistré quelques dommages au niveau du sol, sous la voiture. L'origine de l'incendie n'est pas connue.

Le parking Bords de Marne a fait l'objet de plusieurs travaux visant à améliorer la sûreté du parc ainsi qu'à renforcer le sentiment de sécurité de nos clients. Grâce à ces travaux et à des échanges renforcés avec la Police Municipale, nous subissons moins de problèmes de squat et les retours clientèle se sont très nettement améliorés.

Au niveau de l'activité, le parc Lamarque a enregistré une forte progression. Le parc est saturé plusieurs fois dans la semaine et la demande en termes d'abonnements est assez forte. Désormais, nous sommes contraints de plafonner le nombre d'abonnements afin de limiter les réclamations des abonnés liées à la difficulté à trouver des places.

3 Descriptif de l'exploitation

3.1 Le parking Bords de Marne



Descriptif



Moyens
d'accès



Services

& de paiement

<ul style="list-style-type: none"> ✓ 286 places ✓ 3 niveaux ✓ 6 places PMR ✓ Ouvert 24h/24 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Carte Bleue ✓ Carte Total GR ✓ OPnGO ✓ Application INDIGO ✓ Abonnement /internet 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Radio Indigo
--	--	--

3.1.1 Tarification

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
15 minutes	0,40 €	
30 minutes	0,80 €	
45 minutes	1,20 €	
1 heure	1,60 €	
De 1h00 à 1h15	0,40 €	par ¼ d'heure
De 1h15 à 2h00	0,20 €	par ¼ d'heure
De 2h00 à 2h45	0,50 €	par ¼ d'heure
De 2h45 à 3h00	0,30 €	par ¼ d'heure
De 3h00 à 3h45	0,10 €	par ¼ d'heure
De 3h45 à 6h00	0,20 €	par ¼ d'heure
De 6h00 à 10h00	0,10 €	par ¼ d'heure
De 10h00 à 12h00	0,20 €	par ¼ d'heure
De 12h00 à 24h00	10,00 €	
Ticket perdu	10,00 €	

Abonnement permanent	
Mensuel résident	43,00 €
Trimestriel résident	118,00 €
Annuel résident	429,00 €
Mensuel non-résident	56,00 €
Trimestriel non-résident	153,00 €
Annuel non-résident	563,00 €
Annuel place réservée	653,00 €

3.2 Le parking Lamarque



Descriptif



Moyens
d'accès

& de paiement

- | | |
|-----------------|------------------------|
| ✓ 150 places | ✓ Carte Bleue |
| ✓ 1 niveaux | ✓ Carte Total GR |
| ✓ 4 places PMR | ✓ OPnGO |
| ✓ Ouvert 24h/24 | ✓ Application INDIGO |
| | ✓ Abonnement /internet |

3.2.1 Tarification

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
15 minutes	Gratuit	
De 0h15 à 24h00	4,50 €	Forfait
Ticket perdu	4,50 €	

Abonnement permanent	
Mensuel résident	40,00 €
Trimestriel résident	107,00 €
Annuel résident	395,00 €
Mensuel non-résident	51,00 €
Trimestriel non-résident	138,00 €
Annuel non-résident	530,00 €

Parc gratuit du vendredi 23h00 au lundi 05h00 et les jours fériés.

3.3 Place Montgomery

3.3.1 Tarification

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
1 heure	1,00 €	
2 heures	1,40 €	
3 heures	2,50 €	
De 3h01 à 12h00	5,90 €	

Forfait	
7 jours	20,00 €



4 Les services

4.1 Les moyens de paiement et d'accès

Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement.

Le client peut ainsi payer :

- par Carte Bancaire avec ou sans contact
- par carte Total GR pour les professionnels
- par OPnGO



En 2019, Indigo a renforcé sa position digitale en lançant une nouvelle application et un nouveau site internet permettant de réaliser toutes les actions passant de la réservation d'une place à la création de son compte.

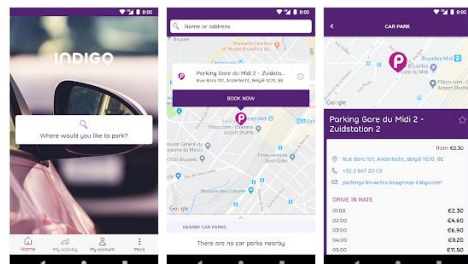
4.2 Application Smartphone

L'application Park Indigo permet d'accéder à de nouvelles fonctionnalités, de souscrire et de gérer son abonnement et de profiter d'une meilleure expérience utilisateur.

Avec des parkings dans toute l'Europe, l'application Park Indigo est la solution de stationnement la plus simple et la plus facile. Rechercher son parking préféré, consulter les informations telles que la tarification et le nombre de places disponibles. Afficher ensuite l'itinéraire sur la carte. C'est très facile !

Avec votre application, les clients peuvent :

- Souscrire et gérer leur abonnement Indigo
- Pour certains parkings, vous pouvez réserver et payer à l'avance votre stationnement grâce à OPnGO
- Trouver l'itinéraire pour accéder au parc de stationnement de son choix.



4.3 Souscription par internet

Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet <https://fr.parkindigo.com/>, l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Le site Indigo fait l'objet d'évolutions régulières permettant de s'adapter à tous les besoins. En 2019 près de 500 000 utilisateurs ont eu recours au site web **INDIGO**

Abonnement 1 Mois	Abonnement 3 Mois	Abonnement 1 An	Conseillé Abonnement Flexigo
<ul style="list-style-type: none">Durée de stationnement : 1 mois Paiement unique lors de la souscription	<ul style="list-style-type: none">Durée de stationnement : 3 mois Paiement unique lors de la souscription	<ul style="list-style-type: none">Durée de stationnement : 12 mois Paiement unique lors de la souscription	<ul style="list-style-type: none">Durée de stationnement : Libre Engagement : 3 mois Prélèvements mensuels automatiques

4.4 OPnGO

OPnGO est un service digital innovant qui ambitionne de révolutionner l'expérience de stationnement dans les zones urbaines.

Vous pouvez ainsi :

- Trouver sans difficulté une place de parking autour de vous ou là où vous vous rendez, vous faisant gagner un temps précieux
- Comparer les prix et bénéficier des meilleures offres aussi bien pour des stationnements uniques que pour des abonnements mensuels
- Bénéficier de la meilleure expérience d'accès et de paiement, le tout directement depuis votre smartphone



4.5 Services de proximité

4.5.1 Radio Indigo

Radio Indigo est la radio diffusée 24h/24 dans les parkings Indigo. Produite par des professionnels de la radio, Radio Indigo informe et accompagne les clients lors de leurs passages dans les parkings.

Radio Indigo propose une programmation musicale adaptée et diffuse des messages d'informations locales créant un véritable lien avec ses auditeurs. Les clients peuvent entendre des messages sur les services proposés, des informations pratiques (éphémérides...), des messages d'intérêt collectif, ainsi que les annonces d'événements à venir dans la ville.



5 Maintenance et travaux

5.1 Équipements

5.1.1 Parc Bords de Marne

Equipements	Descriptif		Maintenance	
Péage	Marque	Orbility	Contrat de maintenance	Oui
			Périodicité	Trimestrielle
		borne d'entrée	2	
		borne de sortie	1	
		caisse automatique	1	
		barrières	3	
		caisse manuelle	1	
		lecteur véhicule nuit	1	
		lecteur piéton	2	
	unité centrale de gestion	1		
Interphonie	Marque	Commend	Contrat de maintenance	Oui
	Modèle	GE300	Périodicité	Trimestrielle
Vidéosurveillance	Marque	Hikvision		
		caméras	21	
		enregistreur	1	
Extincteurs	Nombre	7	Contrat de maintenance	Oui
			Périodicité	Annuelle
			Qui	Sicli

Equipements	Descriptif	Maintenance
Electricité	Blocs secours autonomes Tubes T5 ou autres Contrôle périodique	Indigo Park
Portes Automatiques	Marque Doitrand / Kone Nb 2/1	Contrat de maintenance Oui Périodicité Semestrielle Qui Kone
Sonorisation	Nombre de HP 13	Contrat de maintenance Non

5.1.2 Parc Lamarque

Equipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque Orbility borne d'entrée borne de sortie barrières caisse manuelle unité centrale de gestion	Contrat de maintenance Oui Périodicité Trimestrielle 1 1 2 1 1
Interphonie	Marque Commend Modèle GE300	Contrat de maintenance Oui Périodicité Trimestrielle
Vidéosurveillance	Marque Hikvision caméras enregistreur	1 0

5.2 Travaux

5.2.1 Parc Bords de Marne

Afin d'améliorer la sécurité et le confort de nos clients, les travaux suivants ont été effectués sur le parking :

- Remplacement de la porte d'accès RER et mise en place d'un lecteur de badges afin de permettre aux clients d'accéder directement au parc en provenance du RER ;
- Renouvellement partiel de l'éclairage de sécurité ;
- Renforcement de la signalétique du parc afin d'améliorer notamment le parcours client ;
- Finalisation de l'installation et de la mise en service des nouveaux portails automatiques afin d'améliorer la sûreté du parc ;
- Curage du réseau enterré qui traverse le parc.

5.2.2 Place Montgomery

Afin d'améliorer la sécurité et le confort de nos clients, les travaux suivants ont été effectués sur le parking :

- Remplacement d'une partie de l'éclairage de la place Montgomery. Mise en place d'un éclairage à LED.



6 Organisation et moyens d'exploitation

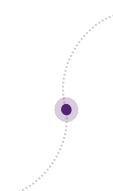
6.1 L'organisation locale

Afin d'apporter un service de qualité et homogène sur les parkings en gestion nous avons mis en place une organisation permettant de répondre à 3 exigences principales :

1. L'entretien des ouvrages et des équipements
2. L'accueil des clients
3. La gestion des flux financiers

Afin d'atteindre ces exigences, l'exploitation bénéficie d'un encadrement qualifié :

- **Un Responsable de District**, en charge d'assurer sur le terrain la relation avec la collectivité, de piloter les équipes, de contrôler les exploitations et d'assurer le suivi budgétaire et le développement des contrats.
- **Un responsable de sites B.L.I.** (Base Locale d'Intervention), en charge d'assurer la maintenance et l'entretien des ouvrages, le management des équipes de terrain, et le suivi des prestataires et fournisseurs.
- **Un Référent Commercial**, avec pour mission de piloter la commercialisation des abonnements sur les points de vente et en ligne, d'assurer le suivi des demandes et réclamations clients, de manager les équipes en charge de l'accueil et de gérer l'ensemble des flux financiers



Francis CARREIRA
Responsable de District

Organisation sur le territoire de la ville de
Neuilly-Plaisance



Najib BOUCHTAR
Responsable BLI



**Fernando
DA SILVA**
Référént commercial

Parcs

Bords de Marne

Lamarque

Montgomery

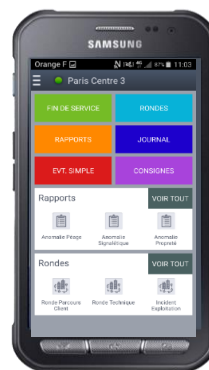
Le responsable BLI dispose des collaborateurs qui sont amenés à intervenir sur l'ensemble des exploitations, non en fonction d'une affectation fixe mais en fonction du besoin et de la compétence des collaborateurs.

4 rôles sont attribués aux agents en fonction des besoins et des compétences :

- **L'Agent Mobile** assure les rondes sur l'ensemble des parkings et note les anomalies à l'aide de son PDA et éventuellement intervient sur de la maintenance de 1^{er} niveau ;
- **L'Agent d'Intervention** assure sur demande de dépannage ou en de façon planifiée des interventions de dépannage ou de remise à niveau ;
- **Le téléopérateur** réceptionne les appels et les alarmes des parkings, il répond aux demandes clients à distance et diligente l'agent d'intervention en cas de besoin et applique les consignes en cas d'incident ;
- **L'Agent Fixe** assure des vacations sur site en fonction des besoins et du trafic pour intervenir immédiatement en cas de demande au plus près du problème.

Le responsable BLI assure également le suivi des prestataires en charge de l'entretien et de la maintenance des équipements. Il peut également solliciter en fonction du besoin l'équipe maintenance qualifiée pour les interventions de 2^{ème} et 3^{ème} niveau.

En outre, afin d'assurer des rondes régulières et qualitatives, les parkings ont par ailleurs été équipés de pointeurs et nos collaborateurs disposent désormais de PDA (Personnel Digital Assistant) leur permettant de pointer les rondes sur chaque parking et de créer immédiatement des tickets d'anomalie en cas de besoin.



6.2 Service de télé-opération et d'assistance

L'ensemble des parkings dispose par ailleurs d'équipements techniques importants afin de nous permettre d'assurer la sécurité des personnes et des biens 7j/7 et 24h/24 grâce au S.A.E (Système d'Aide à l'Exploitation).

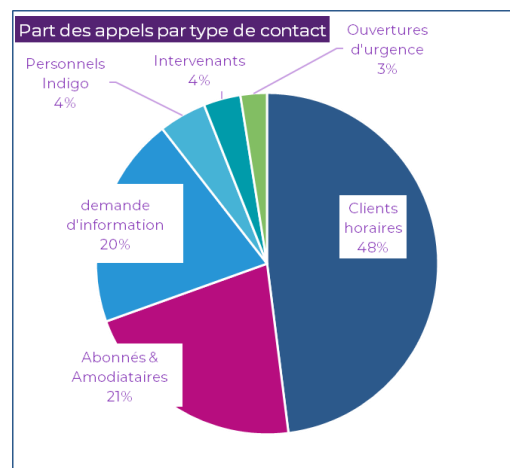
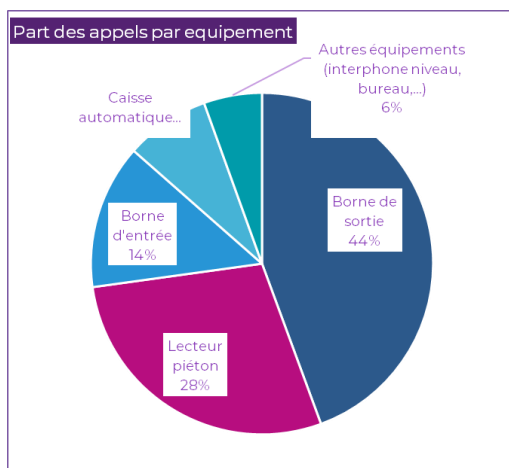
- Ainsi l'ensemble des alarmes incendies, effraction, pompes de relevage, réseau, coupure électrique, etc... ont été connectées à notre SAE et sont accessibles localement sur chaque parking, à distance depuis le parking de Noisy Centre ou depuis notre centre national de télé-opération situé à la Défense.
- De même la vidéoprotection a été renforcée sur l'ensemble des parkings afin de réduire le délai d'intervention en cas d'incident (effraction, incendie,).
- L'ensemble des points d'appels, en caisse automatique, en borne de sortie, aux espaces accueil sont également connectés au SAE afin de permettre au client d'avoir rapidement une réponse à toute demande.
- Un système d'appel général diffuse sur l'ensemble des parkings un message via les hauts parleurs qui permet de contacter le personnel en ronde injoignable par smartphone.

Le Centre National de Télé-Opération et d'assistance (CNTO), une exclusivité Indigo issue de sa démarche innovation, garantit une sécurité maximale des clients.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux téléopérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).



Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.



6.3 La Boutique Indigo

Un agent Commercial est basé à la boutique du parc Bords de Marne, il centralise les demandes clients de l'ensemble des parkings quel que soit le canal (accueil, téléphone, web, numéro client...) et garantit ainsi un suivi qualitatif des demandes, de son enregistrement jusqu'à la solution apportée à l'utilisateur.

Les demandes sont suivies dans un outil CRM (Customer Relationship Manager). Il gère le personnel présent sur la Boutique Bords de Marne afin de garantir un accueil qualitatif localement ou au téléphone. Il pilote la politique commerciale de l'ensemble des parkings afin d'assurer la bonne application des tarifs et l'homogénéité des pratiques commerciales et participe à l'élaboration des documents de communication.

Ainsi pour obtenir des renseignements sur les abonnements et services disponibles ou souscrire un abonnement, les clients pourront rencontrer en boutique, nos collaborateurs spécialement formés.

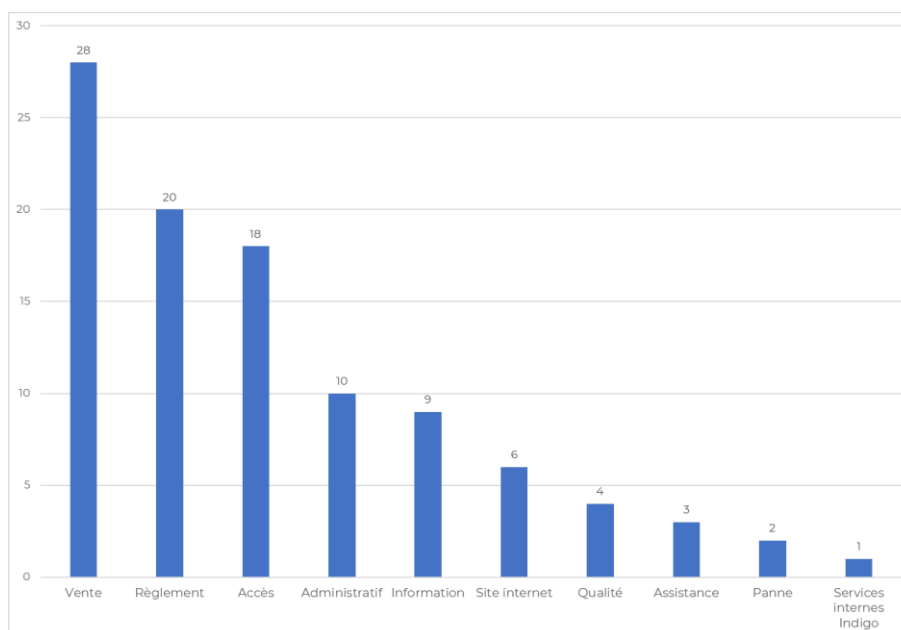
6.4 Service Relation Client

Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client Interne s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

Nos clients peuvent en effet nous contacter par :

- Courrier : Indigo - 1 Place des Degrés - TSA 43214 – 92919 La Défense Cedex
- Mail : service.clients@group-indigo.com
- Téléphone : 0 810 26 3000 de 08h30 à 19h00 sans interruption du lundi au vendredi
- Directement par formulaire depuis le site web fr.parkindigo.com ou depuis l'application mobile

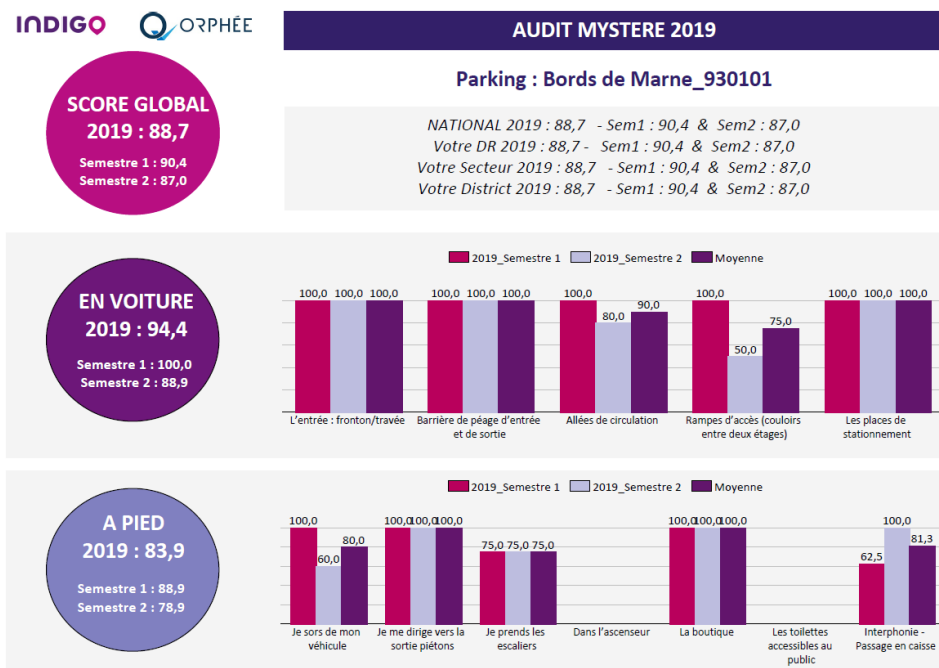


En 2019, le service relation client a traité 101 demandes pour les parcs de Neuilly-Plaisance : 65 pour Bords de Marne et 36 pour Lamarque.

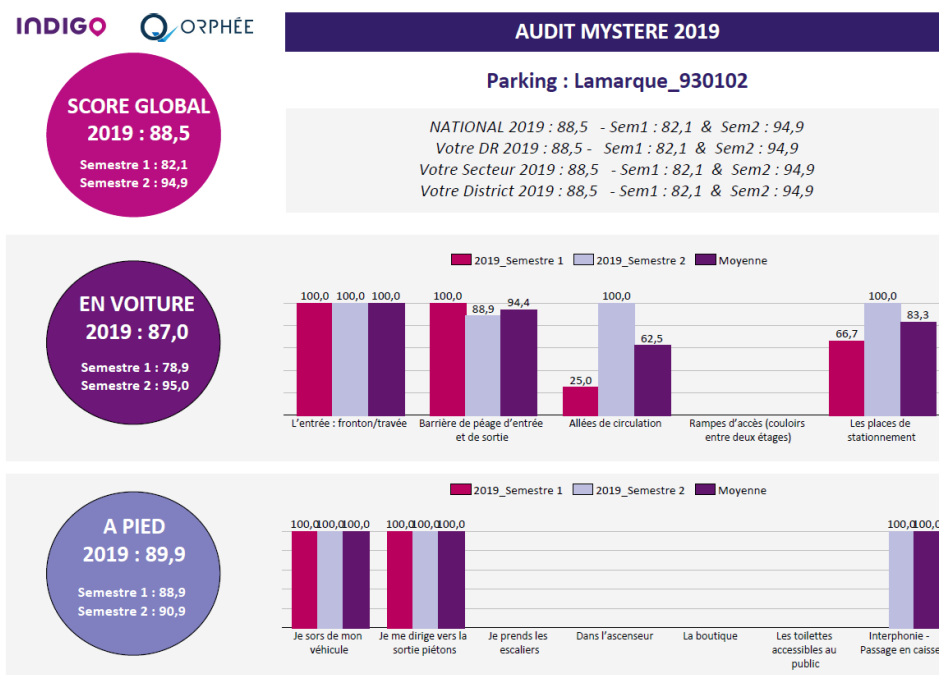
6.4.1 Contrôles qualité

Soucieux de la qualité de son service, Indigo réalise plusieurs fois par an, des contrôles des parkings avec un organisme spécialisé dans les visites mystères et expériences clients. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En 2019, 2 visites ont été réalisées sur le parking Bords de Marne avec une note moyenne de 89%.



Le parc Lamarque a été audité deux fois et a obtenu les notes de 82,1 % et 90,9 %.



6.5 Campus Indigo

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement. Créé en 2004, il développe des outils de formation sur mesure, réunissant les expériences et les savoirs de l'activité pour une formation valorisante et performante.

Une école entièrement dédiée aux métiers du stationnement

Le Campus Indigo conçoit et organise des formations autour des disciplines propres aux métiers du stationnement : le savoir-faire, la stratégie commerciale, le management et les formations à la sécurité (des clients et des collaborateurs).

Près de 40 formateurs internes occasionnels, exerçant des fonctions opérationnelles, animent 90 % des formations proposées chez Indigo.

Une école de terrain

Le Campus Indigo est installé au Siège de l'entreprise à la Défense. En complément de ce site, les formations se déploient également sur un réseau de six parkings-écoles implantés sur tout le territoire français, et qui permet aux collaborateurs de mettre en pratique leurs acquis et de valider leurs connaissances sur le terrain.

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Intitulé du Poste	Formation
Responsable de sites	Entretien individuel et Entretien Professionnel
Responsable de sites	Habilitation Électrique Initiale (de niveau HOV-BEM-BS)
Responsable de sites	Lucie
Responsable de sites	e-voirie

Formation accueil des PMR

Conformément à la réglementation, le personnel en contact avec les usagers et les clients est sensibilisé à l'accueil des personnes souffrant d'un handicap. Reprenant le guide ministériel « **Bien accueillir les personnes handicapées** » qui fait partie du registre d'accessibilité, une formation courte sur le portail web de l'entreprise doit être réalisée par chaque collaborateur.

Emploi des personnes handicapées

Indigo a institué des partenariats avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation.

2

ANALYSES

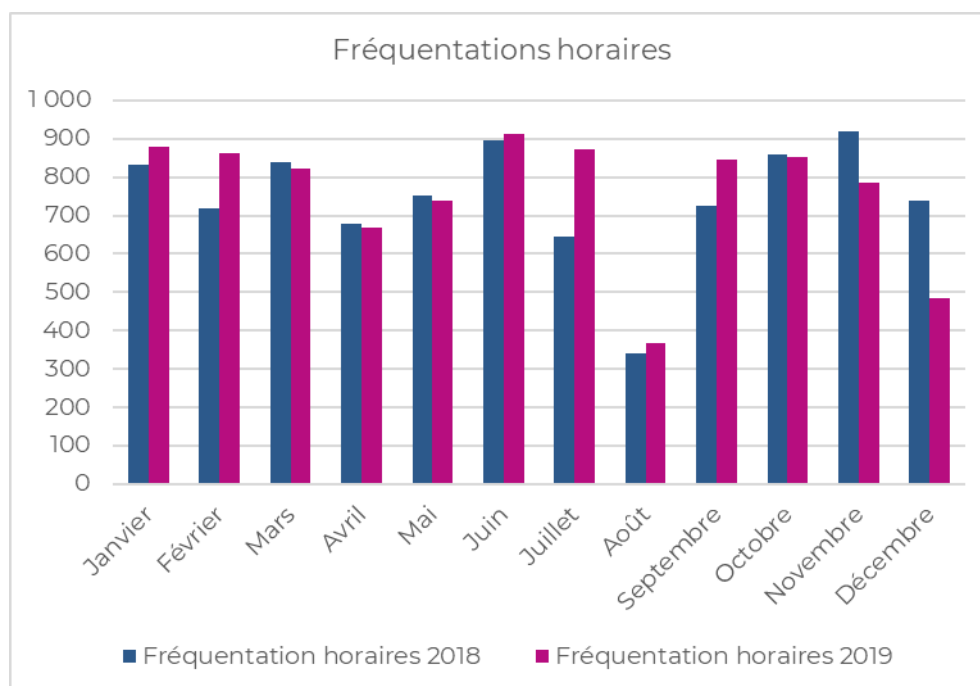


7 Analyse de l'activité

7.1 Analyse de l'activité du parc Bords de Marne

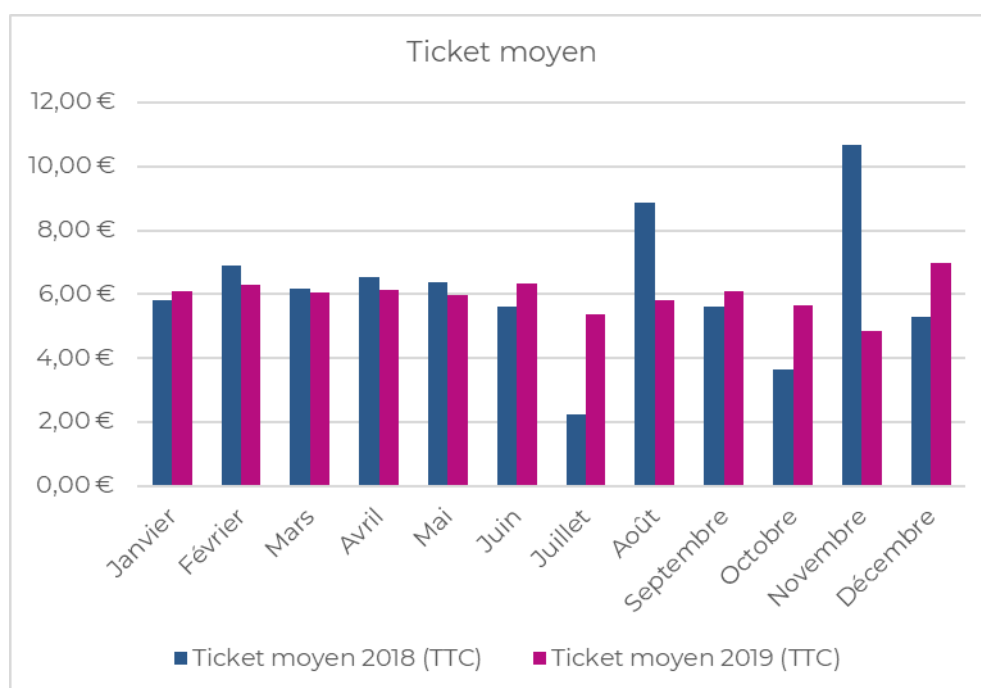
7.1.1 Fréquentations horaires

	Fréquentation horaires 2018	Fréquentation horaires 2019	Ecart 2018 / 2019 (%)
Janvier	833	878	5,4
Février	717	862	20,2
Mars	838	823	-1,8
Avril	677	668	-1,3
Mai	753	739	-1,9
Juin	896	913	1,9
Juillet	645	874	35,5
Août	339	366	8,0
Septembre	726	846	16,5
Octobre	860	854	-0,7
Novembre	920	786	-14,6
Décembre	737	485	-34,2
Total	8 941	9 094	1,7



7.1.2 Recettes horaires

	Recettes horaires 2018 (TTC)	Recettes horaires 2019 (TTC)	Ecart 2018 / 2019 (%)
Janvier	4 353 €	4 830 €	10,9
Février	4 316 €	5 053 €	17,1
Mars	4 894 €	4 422 €	-9,7
Avril	4 153 €	3 699 €	-10,9
Mai	4 423 €	4 028 €	-8,9
Juin	4 730 €	5 312 €	12,3
Juillet	1 316 €	4 370 €	232,0
Août	2 578 €	2 013 €	-21,9
Septembre	3 696 €	4 786 €	29,5
Octobre	2 758 €	4 690 €	70,0
Novembre	9 143 €	3 585 €	-60,8
Décembre	3 246 €	3 006 €	-7,4
Total	49 608 €	49 793 €	0,4



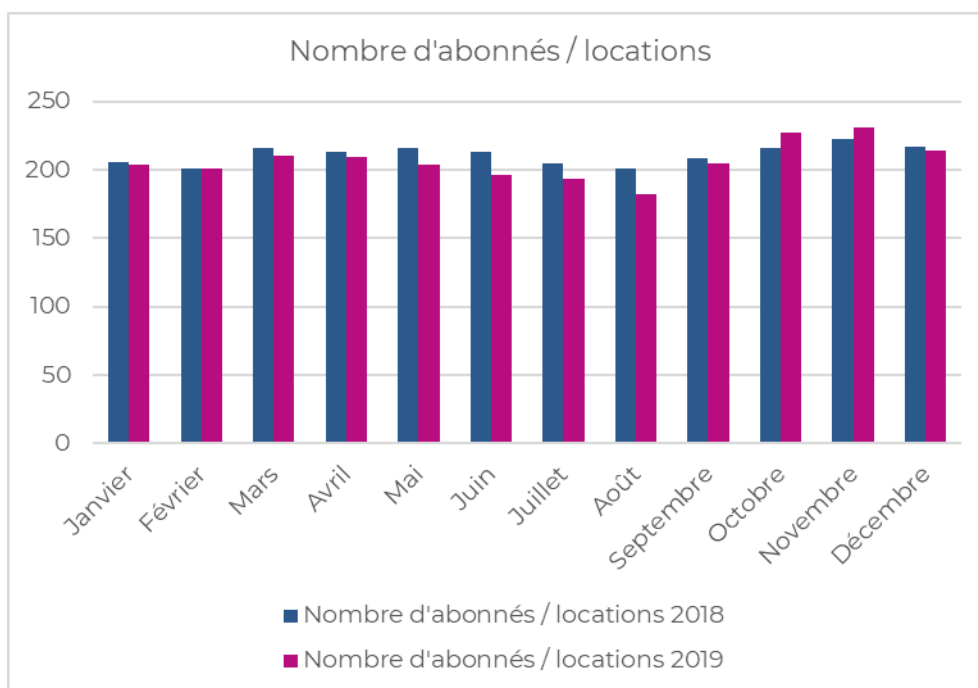
La fréquentation horaire a terminé l'année 2019 en hausse de 0,4%.

Il est intéressant de constater que cette hausse était de 16 % à fin octobre. Néanmoins la fin de l'année a été impactée fortement par les grèves des transports. Le mois de novembre a connu une baisse de 24 % et le mois de décembre a connu une baisse 16 % par rapport aux mois précédents.

En ce qui concerne le chiffre d'affaires horaires, nous avons enregistré une très légère hausse de 0,4% avec un chiffre d'affaires de 49 793 € TTC.

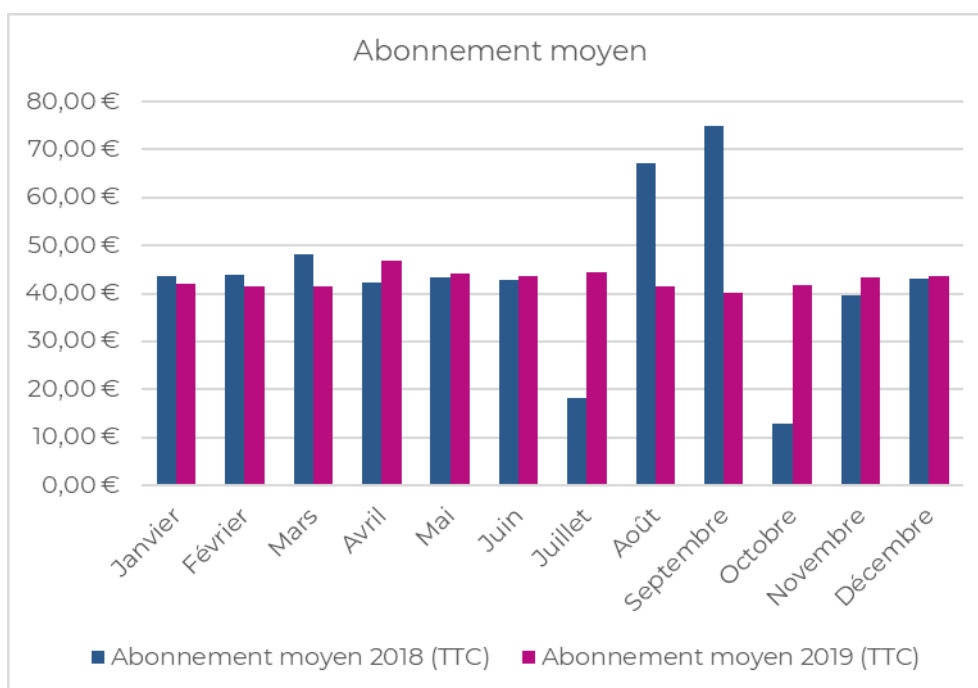
7.1.3 Nombre d'abonnés et de locations

	Nombre d'abonnés / locations 2018	Nombre d'abonnés / locations 2019	Ecart 2018 / 2019 (%)
Janvier	206	204	-1,0
Février	201	201	0,0
Mars	216	210	-2,8
Avril	213	209	-1,9
Mai	216	204	-5,6
Juin	213	196	-8,0
Juillet	205	193	-5,9
Août	201	182	-9,5
Septembre	208	205	-1,4
Octobre	216	227	5,1
Novembre	222	231	4,1
Décembre	217	214	-1,4
Total	2 534	2 476	-2,3



7.1.4 Recettes abonnés et locations

	Recettes abonnés / locations 2018 (TTC)	Recettes abonnés / locations 2019 (TTC)	Ecart 2018 / 2019 (%)
Janvier	8 989 €	8 592 €	-4,4
Février	8 844 €	8 357 €	-5,5
Mars	10 390 €	8 710 €	-16,2
Avril	8 994 €	9 784 €	8,8
Mai	9 395 €	9 019 €	-4,0
Juin	9 136 €	8 544 €	-6,5
Juillet	3 751 €	8 580 €	128,7
Août	13 518 €	7 548 €	-44,2
Septembre	15 585 €	8 205 €	-47,4
Octobre	2 779 €	9 455 €	240,2
Novembre	8 785 €	10 045 €	14,3
Décembre	9 380 €	9 310 €	-0,7
Total	109 546 €	106 147 €	-3,1



La recette des abonnés a connu une baisse de 3,1 % avec un nombre d'abonnements qui a baissé de 2,3 %.

Au mois de décembre 2019, le nombre d'abonnés s'établit à 214.

Cette baisse s'explique par un déport de quelques abonnés de ce parc vers le parc Lamarque, notamment parce que le parc Lamarque bénéficie de tarifs plus attractifs ainsi que d'une absence de problématiques de sûreté contrairement au parking Bords de Marne. Ce sujet s'est amélioré au cours de l'année 2019 mais n'a pas convaincu de nouveaux abonnés de revenir.

7.1.5 Conclusion

Le chiffre d'affaires global du parc est en baisse de 2,6 %, compte tenu de la baisse des abonnés ainsi que des forfaits de passage.

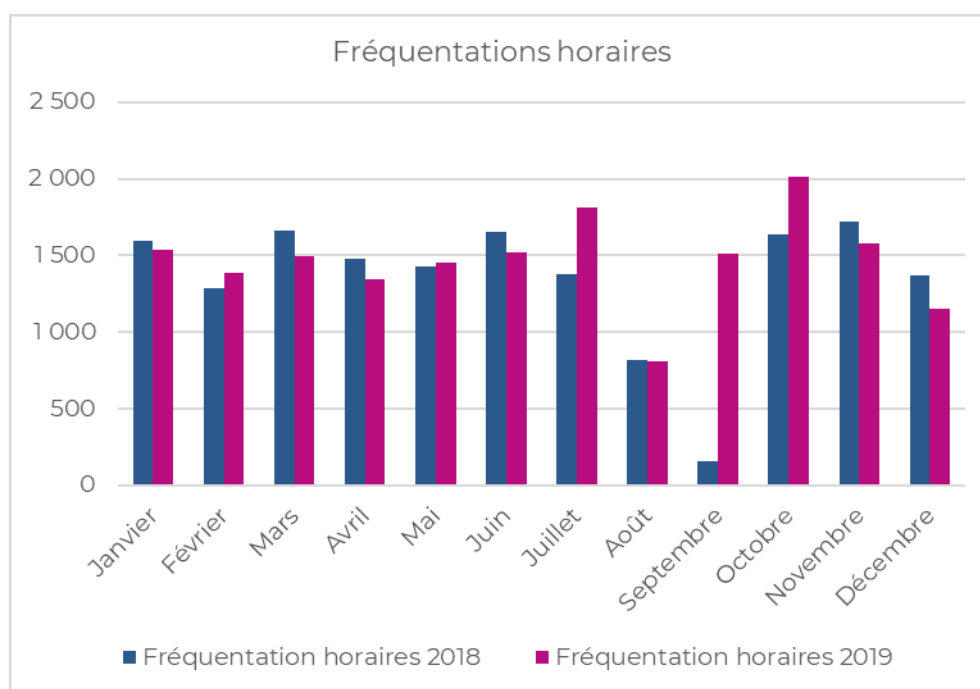
Nous attendons une reprise de l'activité en 2020 compte tenu du fait des problématiques de sûreté du parc qui tendent à baisser. En effet nous avons remplacé les portails automatiques du parc et mis en place une programmation qui nous permet de contrôler l'accès au parc dès le milieu d'après-midi.

Notre équipe locale est en relation fréquente avec la Police Municipale qui intervient régulièrement pour évacuer les squatteurs.

7.2 Analyse de l'activité du parc Lamarque

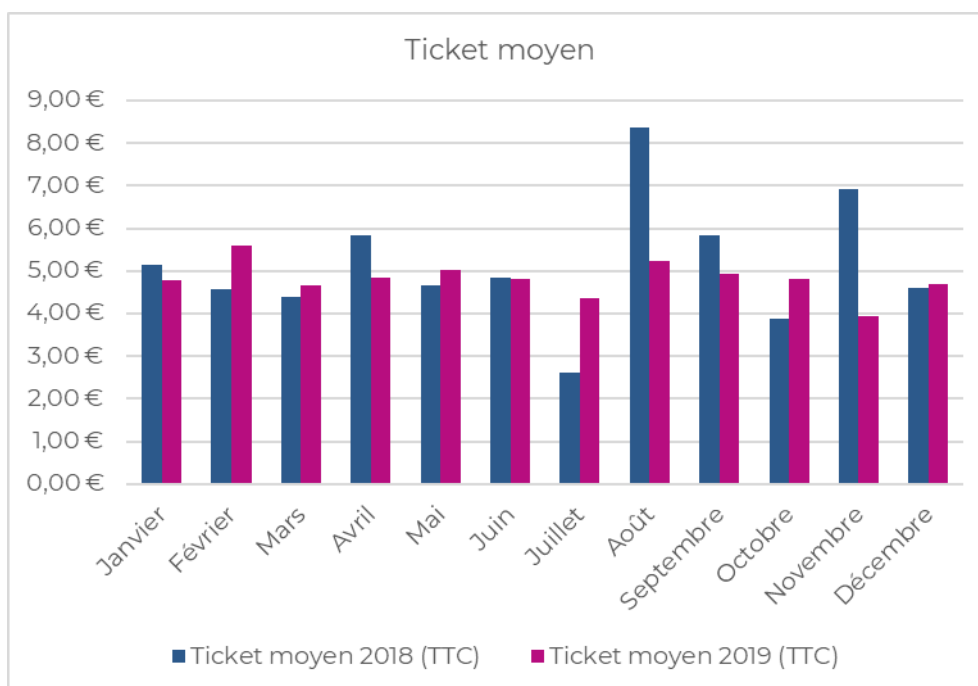
7.2.1 Fréquentations horaires

	Fréquentation horaires 2018	Fréquentation horaires 2019	Ecart 2018 / 2019 (%)
Janvier	1 593	1 540	-3,3
Février	1 289	1 387	7,6
Mars	1 665	1 499	-10,0
Avril	1 476	1 346	-8,8
Mai	1 430	1 453	1,6
Juin	1 658	1 521	-8,3
Juillet	1 379	1 809	31,2
Août	815	810	-0,6
Septembre	156	1 513	869,9
Octobre	1 638	2 013	22,9
Novembre	1 721	1 576	-8,4
Décembre	1 372	1 148	-16,3
Total	16 192	17 615	8,8



7.2.2 Recettes horaires

	Recettes horaires 2018 (TTC)	Recettes horaires 2019 (TTC)	Ecart 2018 / 2019 (%)
Janvier	8 212 €	7 362 €	-10,4
Février	5 906 €	7 771 €	31,6
Mars	7 313 €	6 985 €	-4,5
Avril	8 631 €	6 528 €	-24,4
Mai	6 647 €	7 280 €	9,5
Juin	8 045 €	7 310 €	-9,1
Juillet	3 585 €	7 885 €	119,9
Août	6 809 €	4 227 €	-37,9
Septembre	910 €	7 479 €	722,3
Octobre	6 371 €	9 701 €	52,3
Novembre	11 929 €	6 194 €	-48,1
Décembre	6 301 €	5 395 €	-14,4
Total	80 659 €	84 117 €	4,3

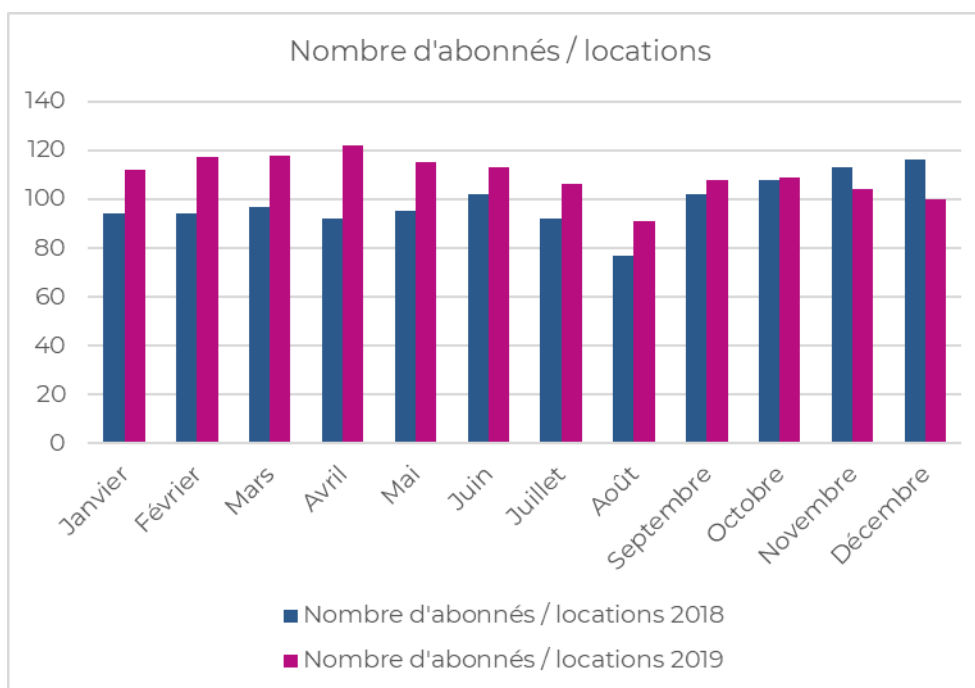


La fréquentation horaire du parc est en hausse de 8,8 % avec un nombre de visiteurs de 17 615 en 2019 contre 16 192 en 2018. A noter que sur le mois de septembre la fréquentation est revenue à la normale. En 2018 nous avons connu beaucoup des problèmes liés aux fortes chaleurs qui avaient entraîné des problèmes à répétition sur les équipements de péage. Côté recettes, la hausse est un peu moindre avec +4,3 % de chiffre d'affaires qui s'établit à 84 117 € TTC.

Le ticket moyen est en baisse à 4,78 € TTC contre 4,98 € TTC l'année précédente. Cela s'explique notamment par le développement de la clientèle OPnGO qui bénéficie d'un tarif remisé.

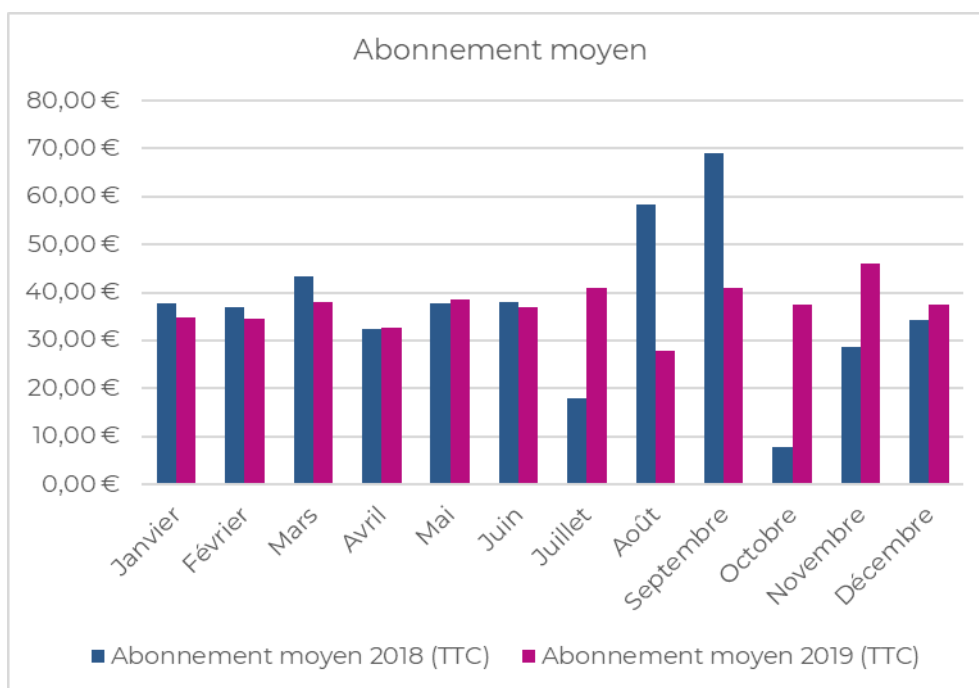
7.2.3 Nombre d'abonnés et de locations

	Nombre d'abonnés / locations 2018	Nombre d'abonnés / locations 2019	Ecart 2018 / 2019 (%)
Janvier	94	112	19,1
Février	94	117	24,5
Mars	97	118	21,6
Avril	92	122	32,6
Mai	95	115	21,1
Juin	102	113	10,8
Juillet	92	106	15,2
Août	77	91	18,2
Septembre	102	108	5,9
Octobre	108	109	0,9
Novembre	113	104	-8,0
Décembre	116	100	-13,8
Total	1 182	1 315	11,3



7.2.4 Recettes abonnés et locations

	Recettes abonnés / locations 2018 (TTC)	Recettes abonnés / locations 2019 (TTC)	Ecart 2018 / 2019 (%)
Janvier	3 556 €	3 903 €	9,8
Février	3 483 €	4 042 €	16,0
Mars	4 208 €	4 471 €	6,3
Avril	2 972 €	3 986 €	34,1
Mai	3 593 €	4 424 €	23,1
Juin	3 880 €	4 163 €	7,3
Juillet	1 660 €	4 351 €	162,1
Août	4 489 €	2 540 €	-43,4
Septembre	7 039 €	4 421 €	-37,2
Octobre	849 €	4 089 €	381,5
Novembre	3 236 €	4 788 €	48,0
Décembre	3 973 €	3 742 €	-5,8
Total	42 938 €	48 918 €	13,9



La recette des abonnés est en forte hausse de +13,9% et s'établit à 48 918 € TTC. Cette progression aurait été encore plus forte sans l'impact des grèves des transports en fin d'année. La recette globale du parc est en hausse de 8,7% et s'établit à 135 935€ TTC.

7.2.5 Conclusion

Le parc Lamarque est saturé et cela nous oblige à chercher un équilibre entre les clients horaires et les abonnés.

Nous préconisons de revoir les tarifs des deux parcs afin de retrouver un équilibre plus favorable au parking Bords de Marne sur lequel il reste des emplacements non exploités notamment en terrasse.



8 Bilan financier

8.1 Compte de résultat

Les résultats sont stables sur le parc Bords de Marne et en progression sur le parc Lamarque (+7 k€ HT). Cette hausse est principalement liée à la progression des recettes sur ce parc (+9 k€ HT), les charges d'exploitation étant globalement stables sur les deux parcs.

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2019

PARC	Neuilly-Plaisance Bords de Marne			
EN € H.T.	Année 2018	Année 2019	2019 / 2018 en valeur	2019 / 2018 en %
Horaires parcs	45 456	45 023	-433	-1,0%
Abonnés parcs	91 288	88 456	-2 832	-3,1%
Voirie				
Garantie de recettes villes				
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires	1 300	0	-1 300	-100,0%
Activités annexes	69 782	69 041,92	-740	-1,1%
Sous Total Chiffre d'Affaires	207 826	202 521	-5 305	-2,6%
Subventions d'exploitation				
Autres Produits				
Sous Total Autres Produits	0	0	0	
Total Produits d'Exploitation	207 826	202 521	-5 305	-2,6%
Personnel Interne Au Groupe (Yc Personnel Technique)	-55 252	-54 533	719	-1,3%
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers	-596	-4 268	-3 672	616,6%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-2 942	-283	2 659	-90,4%
Prestations de Nettoyage				
Prestations de Gardiennage	-4 438	-2 028	2 411	-54,3%
Sous Total Frais de Personnel	-63 227	-61 111	2 116	-3,3%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-3 804	-12 552	-8 748	229,9%
Entretien : Contrats	-1 505	-607	897	-59,6%
Electricité, Fluides	-8 943	-14 692	-5 749	64,3%
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication	-3 835	-4 106	-271	7,1%
Location Matériel d'Exploitation	0	-74	-74	
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-18 087	-32 032	-13 945	77,1%
Actions Commerciales	-505	-1 632	-1 127	222,9%
Collecte de Fonds et Commissions	-938	-1 526	-587	62,6%
Frais Administratifs et Divers	-6 236	-465	5 772	-92,5%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-7 680	-3 623	4 058	-52,8%
Total Charges Directes d'Exploitation	-88 995	-96 766	-7 771	8,7%
Police d'Assurances	-1 244	-1 239	5	-0,4%
Sinistres	-10 943	0	10 943	-100,0%
Loyers, Charges Locatives et de Copropriété	-1 119	-998	121	-10,8%
Redevances Aux Concédants				
Taxes et Versements Assimilés	-4 658	-4 805	-147	3,2%
Autres Charges et Provisions Courantes	-3 825	-1 761	2 063	-54,0%
Charges de Gros Entretien	-750	0	750	-100,0%
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-4 572	-4 456	116	-2,5%
Frais Généraux Siège	-14 028	-13 670	358	-2,6%
Total Autres Charges d'Exploitation	-41 139	-26 929	14 210	-34,5%
Total Autres Charges d'Exploitation	-41 139	-26 929	14 210	-34,5%
Total Charges d'Exploitation	-130 134	-123 695	6 439	-4,9%
Autres Charges Non Courantes				
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	0	0	0	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-59 590	-61 744	-2 154	3,6%
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-59 590	-61 744	-2 154	3,6%
Total Charges Non Courantes	-59 590	-61 744	-2 154	3,6%
EBIT	18 102	17 082	-1 020	-5,6%
Frais Financiers	-25 714	-24 262	1 452	-5,6%
Total Frais Financiers	-25 714	-24 262	1 452	-5,6%
Total Frais Financiers	-25 714	-24 262	1 452	-5,6%
Résultat Net avant Impôt Parc	-7 612	-7 180	432	-5,7%

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2019

PARC	Neuilly-Plaisance Lamarque			
EN € H.T.	Année 2018	Année 2019	2019 / 2018 en valeur	2019 / 2018 en %
Horaires parcs	68 245	72 514	4 269	6,3%
Abonnés parcs	35 782	40 765	4 984	13,9%
Voirie				
Garantie de recettes villes				
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes	200	0,00	-200	-100,0%
Sous Total Chiffre d'Affaires	104 227	113 279	9 052	8,7%
Subventions d'exploitation				
Autres Produits	0	0	0	
Sous Total Autres Produits	0	0	0	
Total Produits d'Exploitation	104 227	113 279	9 052	8,7%
Personnel Interne Au Groupe (Yc Personnel Technique)	-19 370	-11 694	7 676	-39,6%
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers	-18	-27	-9	51,4%
Personnel Intérimaire d'Exploitation				
Prestations de Nettoyage				
Prestations de Gardiennage				
Sous Total Frais de Personnel	-19 388	-11 721	7 667	-39,5%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-190	-516	-326	171,7%
Entretien : Contrats	7 685	-3	-7 688	-100,0%
Electricité, Fluides	-1 188	-533	656	-55,2%
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication	-2 731	-3 163	-433	15,8%
Location Matériel d'Exploitation				
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	3 576	-4 215	-7 791	-217,9%
Actions Commerciales	-92	-259	-167	182,0%
Collecte de Fonds et Commissions	-942	-1 620	-679	72,1%
Frais Administratifs et Divers	-0	0	0	-100,0%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-1 034	-1 879	-846	81,8%
Total Charges Directes d'Exploitation	-16 846	-17 815	-969	5,8%
Police d'Assurances	-627	-683	-57	9,0%
Sinistres	0	-347	-347	
Loyers, Charges Locatives et de Copropriété	-564	-567	-3	0,4%
Redevances Aux Concédants				
Taxes et Versements Assimilés	-2 681	-3 533	-852	31,8%
Autres Charges et Provisions Courantes	0	-1	-1	
Charges de Gros Entretien				
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-2 293	-2 492	-199	8,7%
Frais Généraux Siège	-7 036	-7 646	-610	8,7%
Total Autres Charges d'Exploitation	-13 200	-15 269	-2 069	15,7%
Total Autres Charges d'Exploitation	-13 200	-15 269	-2 069	15,7%
Total Charges d'Exploitation	-30 046	-33 084	-3 038	10,1%
Autres Charges Non Courantes				
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport				
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-8 508	-7 482	1 025	-12,1%
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-8 508	-7 482	1 025	-12,1%
Total Charges Non Courantes	-8 508	-7 482	1 025	-12,1%
EBIT	65 673	72 713	7 040	10,7%
Frais Financiers	-2 293	-1 910	383	-16,7%
Total Frais Financiers	-2 293	-1 910	383	-16,7%
Total Frais Financiers	-2 293	-1 910	383	-16,7%
Résultat Net avant Impôt Parc	63 380	70 803	7 423	11,7%

8.2 Patrimoine de la délégation

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2019

Parc de stationnement Neuilly-Plaisance Bords de Marne

		Valeur Brute au 31/12/2019	Dotations 2019	Cumul Amortissement au 31/12/2019	Valeur nette comptable au 31/12/2019
BIENS DE RETOUR	DROITS INCORPORELS S/CONT.CONCESS.	1 280 572	16 685	1 091 479	189 093
	BIENS DE RETOUR NON RENOUELABLES	278 714	3 631	237 558	41 156
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	197 083	17 473	73 639	123 444
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	275 591	19 718	120 406	155 185
Total BIENS DE RETOUR		2 031 960	57 507	1 523 082	508 878
BIENS DE REPRISE*	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAGE	38 503	4 236	25 959	12 545
	PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE	675	-	675	-
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	2 777	-	2 777	-
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	506	-	506	-
Total BIENS DE REPRISE*		42 461	4 236	29 917	12 545
Total général		2 074 421	61 744	1 552 999	521 423

* quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Neuilly-Plaisance Bords de Marne

en euros H.T.	31/12/2019
Immobilisations valeur Comptable Brute	2 074 421
Immobilisations valeur Comptable Nette	521 423
Immobilisation en cours	29 033
Dont montant cumulé des amortissements de durée de vie utile	602

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2019

Parc de stationnement Neuilly-Plaisance Lamarque

		Valeur Brute au 31/12/2019	Dotation 2019	Cumul Amortissement au 31/12/2019	Valeur nette comptable au 31/12/2019
BIENS DE RETOUR	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	59 082	5 030	29 858	29 224
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	40 094	1 327	35 413	4 681
Total BIENS DE RETOUR		99 176	6 356	65 271	33 905
BIENS DE REPRISE*	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAGE	14 201	1 126	13 147	1 054
Total BIENS DE REPRISE*		14 201	1 126	13 147	1 054
Total général		113 377	7 482	78 418	34 959

* quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Neuilly-Plaisance Lamarque

en euros H.T.	31/12/2019
Immobilisations valeur Comptable Brute	113 377
Immobilisations valeur Comptable Nette	34 959
Immobilisation en cours	992
Dont montant cumulé des amortissements de durée de vie utile	0



9 Annexes

L'ensemble des annexes financières sont présentées en montant hors taxes de manière à reprendre les éléments figurant dans le compte de résultat.

9.1 Note financière

Note sur l'établissement des comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public.



**ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS
AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
(données comptables – exercice 2019)**

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

- a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;
- b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).

INDIGO

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1°-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2019.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1° - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2019 (art. R 3131-4 1° -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1° - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1° - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 - 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux – La Défense, le 16 mars 2020

Le Directeur Administratif et Financier
Edouard RISSO





PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL

(Articles R 3131-3 - 1°) – a et b du code de la commande publique)

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.

- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement¹ liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

¹ Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2019 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

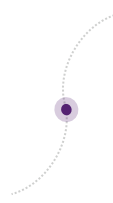
Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2019, il est appliqué un pourcentage de 4,5 % à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2019. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.

* *
*





ANNEXE 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2019 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2014-03.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.
- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. Provisions

Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.



ANNEXE 2

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2019

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Ainsi, concernant l'exercice 2019, l'affectation des frais de structure correspond à 8,95% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. Missions techniques

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Perception et collecte des recettes pour le compte de la Société,
- Relations avec les usagers/utilisateurs et les clients amont,
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du groupe INDIGO, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
- Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.



ANNEXE 2

3. Missions commerciales
 - Etudes de marché,
 - Prospection et animation commerciales,
 - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
 - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
 - Suivi des dossiers contentieux,
 - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
 - Etablissement des contrats d'abonnements et de location ou de cession de droits d'occupation,
 - Gestion des assurances (polices et sinistres).
5. Gestion de la société délégataire
 - Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
 - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
 - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
 - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
 - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
 - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
 - Relations avec les Commissaires aux comptes,
 - Gestion des réunions ou décisions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des événementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie, études, développement
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.
5. Audit interne
Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Indigo Group interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

9.2 Parc Bords de Marne

- Annexe 1 - Recettes annuelles par produit
- Annexe 2 - Recettes mensuelles visiteurs horaires
- Annexe 3 - Fréquentation visiteurs horaires
- Annexe 4 - Recettes mensuelles prévendus
- Annexe 5 - Recettes mensuelles brutes abonnements et locations
- Annexe 6 - Recettes mensuelles lissées abonnements et locations
- Annexe 7 - Fréquentation abonnements et locations
- Annexe 8 - Recettes mensuelles amodiations
- Annexe 9 - Recettes divers

ANNEXE 1

930101 - Neuilly-Plaisance Bords de Marne

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes HT

Cumul	2018	2019	Ecart (%)
PREVENDUS	4 116 €	3 529 €	-14,3
HORAIRES	41 340 €	41 494 €	0,4
ABONNEMENT/LOCATION	91 288 €	88 456 €	-3,1
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE /SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATIONS DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	1 300 €	0 €	-100,0
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
DIVERS	69 782 €	69 042 €	-1,1
TOTAL GENERAL	207 826 €	202 521 €	-2,6

ANNEXE 2

930101 - Neuilly-Plaisance Bords de Marne

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

Mois	2018	2019	Ecart (%)
JANVIER	3 628 €	4 025 €	10,9
FEVRIER	3 597 €	4 211 €	17,1
MARS	4 078 €	3 685 €	-9,7
AVRIL	3 461 €	3 083 €	-10,9
MAI	3 686 €	3 356 €	-8,9
JUIN	3 942 €	4 427 €	12,3
JUILLET	1 097 €	3 641 €	232,0
AOUT	2 148 €	1 677 €	-21,9
SEPTEMBRE	3 080 €	3 988 €	29,5
OCTOBRE	2 299 €	3 908 €	70,0
NOVEMBRE	7 619 €	2 987 €	-60,8
DECEMBRE	2 705 €	2 505 €	-7,39
TOTAL ANNUEL	41 340 €	41 494 €	0,37

ANNEXE 3

930101 - Neuilly-Plaisance Bords de Marne

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

		2018		2019		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	833	3 628 €	4,36 €	878	4 025 €	4,58 €
FEVRIER	717	3 597 €	5,02 €	862	4 211 €	4,89 €
MARS	838	4 078 €	4,87 €	823	3 685 €	4,48 €
AVRIL	677	3 461 €	5,11 €	668	3 083 €	4,61 €
MAI	753	3 686 €	4,89 €	739	3 356 €	4,54 €
JUIN	896	3 942 €	4,40 €	913	4 427 €	4,85 €
JUILLET	645	1 097 €	1,70 €	874	3 641 €	4,17 €
AOUT	339	2 148 €	6,34 €	366	1 677 €	4,58 €
SEPTEMBRE	726	3 080 €	4,24 €	846	3 988 €	4,71 €
OCTOBRE	860	2 299 €	2,67 €	854	3 908 €	4,58 €
NOVEMBRE	920	7 619 €	8,28 €	786	2 987 €	3,80 €
DECEMBRE	737	2 705 €	3,67 €	485	2 505 €	5,17 €
TOTAL	8 941	41 340 €	4,62 €	9 094	41 494 €	4,56 €

ANNEXE 4

930101 - Neuilly-Plaisance Bords de Marne

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes HT

Mois	2018	2019	Ecart (%)
JANVIER	394 €	442 €	12,0
FEVRIER	512 €	322 €	-37,2
MARS	245 €	467 €	90,8
AVRIL	216 €	324 €	49,6
MAI	306 €	315 €	3,1
JUIN	262 €	397 €	51,7
JUILLET	109 €	259 €	136,8
AOUT	352 €	99 €	-72,0
SEPTEMBRE	320 €	303 €	-5,5
OCTOBRE	301 €	104 €	-65,3
NOVEMBRE	568 €	190 €	-66,5
DECEMBRE	531 €	308 €	-41,99
TOTAL ANNUEL	4 116 €	3 529 €	-14,27

ANNEXE 5

930101 - Neuilly-Plaisance Bords de Marne

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Brutes HT

Mois	2018	2019	Ecart (%)
JANVIER	11 048 €	9 252 €	-16,3
FEVRIER	7 225 €	5 808 €	-19,6
MARS	10 317 €	6 345 €	-38,5
AVRIL	6 197 €	7 795 €	25,8
MAI	10 998 €	7 253 €	-34,1
JUIN	6 448 €	6 936 €	7,6
JUILLET	425 €	5 950 €	1299,9
AOUT	15 056 €	7 475 €	-50,4
SEPTEMBRE	10 754 €	7 267 €	-32,4
OCTOBRE	679 €	7 137 €	950,9
NOVEMBRE	7 713 €	6 142 €	-20,4
DECEMBRE	6 731 €	7 934 €	17,87
TOTAL ANNUEL	93 591 €	85 294 €	-8,86

ANNEXE 6

930101 - Neuilly-Plaisance Bords de Marne

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Lissées HT

Mois	2018	2019	Ecart (%)
JANVIER	7 490 €	7 160 €	-4,4
FEVRIER	7 370 €	6 965 €	-5,5
MARS	8 658 €	7 258 €	-16,2
AVRIL	7 495 €	8 153 €	8,8
MAI	7 829 €	7 516 €	-4,0
JUIN	7 613 €	7 120 €	-6,5
JUILLET	3 126 €	7 150 €	128,7
AOUT	11 265 €	6 290 €	-44,2
SEPTEMBRE	12 987 €	6 837 €	-47,4
OCTOBRE	2 316 €	7 879 €	240,2
NOVEMBRE	7 321 €	8 371 €	14,3
DECEMBRE	7 817 €	7 758 €	-0,75
TOTAL ANNUEL	91 288 €	88 456 €	-3,10

ANNEXE 7

930101 - Neuilly-Plaisance Bords de Marne

FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS

Recettes Lissées HT

		2018		2019		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	206	7 490 €	36,36 €	204	7 160 €	35,10 €
FEVRIER	201	7 370 €	36,67 €	201	6 965 €	34,65 €
MARS	216	8 658 €	40,08 €	210	7 258 €	34,56 €
AVRIL	213	7 495 €	35,19 €	209	8 153 €	39,01 €
MAI	216	7 829 €	36,25 €	204	7 516 €	36,84 €
JUIN	213	7 613 €	35,74 €	196	7 120 €	36,33 €
JUILLET	205	3 126 €	15,25 €	193	7 150 €	37,05 €
AOUT	201	11 265 €	56,05 €	182	6 290 €	34,56 €
SEPTEMBRE	208	12 987 €	62,44 €	205	6 837 €	33,35 €
OCTOBRE	216	2 316 €	10,72 €	227	7 879 €	34,71 €
NOVEMBRE	222	7 321 €	32,98 €	231	8 371 €	36,24 €
DECEMBRE	217	7 817 €	36,02 €	214	7 758 €	36,25 €
TOTAL	2 534	91 288 €	36,03 €	2 476	88 456 €	35,73 €

ANNEXE 8

930101 - Neuilly-Plaisance Bords de Marne

RECETTES MENSUELLES AMODIATION

Recettes HT

Mois	2018	2019	Ecart (%)
JANVIER	108 €	108 €	-0,3
FEVRIER	108 €	108 €	-0,3
MARS	108 €	108 €	-0,3
AVRIL	108 €	108 €	-0,3
MAI	108 €	108 €	-0,3
JUIN	108 €	108 €	-0,3
JUILLET	108 €	108 €	-0,3
AOUT	108 €	108 €	-0,3
SEPTEMBRE	108 €	108 €	-0,3
OCTOBRE	108 €	108 €	-0,3
NOVEMBRE	108 €	108 €	-0,3
DECEMBRE	108 €	-1 188 €	-1196,24
TOTAL ANNUEL	1 300 €	0 €	-100,00

ANNEXE 9

930101 - Neuilly-Plaisance Bords de Marne

RECETTES MENSUELLES DIVERS

Recettes HT

Mois	2018	2019	Ecart (%)
JANVIER	5 553 €	5 759 €	3,7
FEVRIER	5 553 €	5 759 €	3,7
MARS	5 553 €	5 759 €	3,7
AVRIL	5 553 €	5 759 €	3,7
MAI	5 570 €	6 997 €	25,6
JUIN	7 303 €	4 459 €	-38,9
JUILLET	5 553 €	0 €	-100,0
AOUT	5 553 €	11 517 €	107,4
SEPTEMBRE	-11 107 €	5 759 €	-151,8
OCTOBRE	22 989 €	8 007 €	-65,2
NOVEMBRE	5 553 €	8 007 €	44,2
DECEMBRE	6 153 €	1 262 €	-79,50
TOTAL ANNUEL	69 782 €	69 042 €	-1,06

9.3 Parc Lamarque

- Annexe 1 - Recettes annuelles par produit
- Annexe 2 - Recettes mensuelles visiteurs horaires
- Annexe 3 - Fréquentation visiteurs horaires
- Annexe 4 - Recettes mensuelles prévendus
- Annexe 5 - Recettes mensuelles brutes abonnements et locations
- Annexe 6 - Recettes mensuelles lissées abonnements et locations
- Annexe 7 - Fréquentation abonnements et locations
- Annexe 8 - Recettes divers

ANNEXE 1

930102 - Neuilly-Plaisance Lamarque

RECETTES ANNUELLES PAR PRODUIT

Recettes HT

Cumul	2018	2019	Ecart (%)
PREVENDUS	1 030 €	2 416 €	134,7
HORAIRES	67 216 €	70 098 €	4,3
ABONNEMENT/LOCATION	35 782 €	40 765 €	13,9
GARANTIE DE RECETTES	0 €	0 €	-
VOIRIE /SURFACE	0 €	0 €	-
PRESTATIONS DE SERVICES	0 €	0 €	-
AMODIATIONS	0 €	0 €	-
ZONES LOUEES	0 €	0 €	-
DIVERS	200 €	0 €	-100,0
TOTAL GENERAL	104 227 €	113 279 €	8,7

ANNEXE 2

930102 - Neuilly-Plaisance Lamarque

RECETTES MENSUELLES VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

Mois	2018	2019	Ecart (%)
JANVIER	6 844 €	6 135 €	-10,4
FEVRIER	4 922 €	6 475 €	31,6
MARS	6 094 €	5 821 €	-4,5
AVRIL	7 193 €	5 440 €	-24,4
MAI	5 539 €	6 067 €	9,5
JUIN	6 704 €	6 091 €	-9,1
JUILLET	2 988 €	6 571 €	119,9
AOUT	5 674 €	3 522 €	-37,9
SEPTEMBRE	758 €	6 233 €	722,3
OCTOBRE	5 309 €	8 084 €	52,3
NOVEMBRE	9 941 €	5 162 €	-48,1
DECEMBRE	5 251 €	4 496 €	-14,38
TOTAL ANNUEL	67 216 €	70 098 €	4,29

ANNEXE 3

**930102 - Neuilly-Plaisance
Lamarque**

FREQUENTATION - VISITEURS HORAIRES

Recettes HT

2018	2019
-------------	-------------

Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	1 593	6 844 €	4,30 €	1 540	6 135 €	3,98 €
FEVRIER	1 289	4 922 €	3,82 €	1 387	6 475 €	4,67 €
MARS	1 665	6 094 €	3,66 €	1 499	5 821 €	3,88 €
AVRIL	1 476	7 193 €	4,87 €	1 346	5 440 €	4,04 €
MAI	1 430	5 539 €	3,87 €	1 453	6 067 €	4,18 €
JUIN	1 658	6 704 €	4,04 €	1 521	6 091 €	4,00 €
JUILLET	1 379	2 988 €	2,17 €	1 809	6 571 €	3,63 €
AOUT	815	5 674 €	6,96 €	810	3 522 €	4,35 €
SEPTEMBRE	156	758 €	4,86 €	1 513	6 233 €	4,12 €
OCTOBRE	1 638	5 309 €	3,24 €	2 013	8 084 €	4,02 €
NOVEMBRE	1 721	9 941 €	5,78 €	1 576	5 162 €	3,28 €
DECEMBRE	1 372	5 251 €	3,83 €	1 148	4 496 €	3,92 €
TOTAL	16 192	67 216 €	4,15 €	17 615	70 098 €	3,98 €

ANNEXE 4

930102 - Neuilly-Plaisance Lamarque

RECETTES MENSUELLES PREVENDUS

Recettes HT

Mois	2018	2019	Ecart (%)
JANVIER	79 €	110 €	39,3
FEVRIER	38 €	121 €	220,5
MARS	13 €	210 €	1499,5
AVRIL	69 €	205 €	196,0
MAI	76 €	221 €	190,8
JUIN	121 €	228 €	89,1
JUILLET	50 €	320 €	542,1
AOUT	200 €	205 €	2,6
SEPTEMBRE	82 €	139 €	69,1
OCTOBRE	63 €	242 €	283,2
NOVEMBRE	142 €	189 €	33,3
DECEMBRE	97 €	226 €	132,41
TOTAL ANNUEL	1 030 €	2 416 €	134,65

ANNEXE 5

930102 - Neuilly-Plaisance Lamarque

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Brutes HT

Mois	2018	2019	Ecart (%)
JANVIER	2 797 €	3 544 €	26,7
FEVRIER	2 834 €	3 955 €	39,5
MARS	3 938 €	4 009 €	1,8
AVRIL	2 434 €	2 171 €	-10,8
MAI	3 311 €	3 396 €	2,6
JUIN	2 480 €	3 319 €	33,8
JUILLET	233 €	2 596 €	1012,6
AOUT	6 022 €	3 231 €	-46,3
SEPTEMBRE	5 999 €	4 664 €	-22,3
OCTOBRE	613 €	2 453 €	300,1
NOVEMBRE	3 822 €	3 614 €	-5,4
DECEMBRE	2 593 €	2 421 €	-6,62
TOTAL ANNUEL	37 078 €	39 374 €	6,19

ANNEXE 6

930102 - Neuilly-Plaisance Lamarque

RECETTES MENSUELLES ABONNEMENTS - LOCATIONS

Recettes Lissées HT

Mois	2018	2019	Ecart (%)
JANVIER	2 963 €	3 252 €	9,8
FEVRIER	2 903 €	3 368 €	16,0
MARS	3 506 €	3 726 €	6,3
AVRIL	2 477 €	3 321 €	34,1
MAI	2 994 €	3 686 €	23,1
JUIN	3 233 €	3 469 €	7,3
JUILLET	1 383 €	3 626 €	162,1
AOUT	3 741 €	2 116 €	-43,4
SEPTEMBRE	5 866 €	3 684 €	-37,2
OCTOBRE	708 €	3 407 €	381,5
NOVEMBRE	2 696 €	3 990 €	48,0
DECEMBRE	3 311 €	3 119 €	-5,81
TOTAL ANNUEL	35 782 €	40 765 €	13,93

ANNEXE 7

930102 - Neuilly-Plaisance Lamarque

FREQUENTATION - ABONNEMENTS LOCATIONS

Recettes Lissées HT

		2018		2019		
Mois	Nombre	Recettes	Ticket moyen	Nombre	Recettes	Ticket moyen
JANVIER	94	2 963 €	31,52 €	112	3 252 €	29,04 €
FEVRIER	94	2 903 €	30,88 €	117	3 368 €	28,79 €
MARS	97	3 506 €	36,15 €	118	3 726 €	31,58 €
AVRIL	92	2 477 €	26,92 €	122	3 321 €	27,22 €
MAI	95	2 994 €	31,52 €	115	3 686 €	32,06 €
JUIN	102	3 233 €	31,70 €	113	3 469 €	30,70 €
JUILLET	92	1 383 €	15,03 €	106	3 626 €	34,21 €
AOUT	77	3 741 €	48,59 €	91	2 116 €	23,26 €
SEPTEMBRE	102	5 866 €	57,51 €	108	3 684 €	34,11 €
OCTOBRE	108	708 €	6,55 €	109	3 407 €	31,26 €
NOVEMBRE	113	2 696 €	23,86 €	104	3 990 €	38,37 €
DECEMBRE	116	3 311 €	28,54 €	100	3 119 €	31,19 €
TOTAL	1 182	35 782 €	30,27 €	1 315	40 765 €	31,00 €

ANNEXE 8

930102 - Neuilly-Plaisance Lamarque

RECETTES MENSUELLES DIVERS

Recettes HT

Mois	2018	2019	Ecart (%)
JANVIER	0 €	0 €	-
FEVRIER	0 €	0 €	-
MARS	0 €	0 €	-
AVRIL	0 €	0 €	-
MAI	0 €	0 €	-
JUIN	0 €	0 €	-
JUILLET	0 €	0 €	-
AOUT	0 €	0 €	-
SEPTEMBRE	0 €	0 €	-
OCTOBRE	0 €	0 €	-
NOVEMBRE	0 €	0 €	-
DECEMBRE	200 €	0 €	-100,00
TOTAL ANNUEL	200 €	0 €	-100,00